PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 AOUT 2017

L'an deux mil dix-sept, le 22 août à 20 heures 30, le Conseil Municipal de MAZERAY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Micheline BERTHELOT, Maire.

Date de la convocation et publication : 16 août 2017

Présents : BERTHELOT Micheline – CHEMINADE Monique – GACHIGNARD Danielle - MÉMAIN Martine PERTUS Virginie - VINET Micheline – BARBIER Mathieu – BOLLEAU Bernard – GILBERT Christian – GRELET Jean-Claude MARCHAL Sylvain – PITARD Jean-Claude – RINJONNEAU Eric
Absents excusés : MARCELLIN Eric - VIOLLEAU Christophe

Secrétaire de séance : Micheline VINET

Ouverture de la séance à 20h30

ORDRE DU JOUR

- Acquisition terrain Monsieur AMBERT
- Signature d'une convention avec le SYMBO (Syndicat Mixte de la Boutonne) pour un inventaire des zones humides
- Subvention à l'ACCA
- Travaux de remise en état du parquet de la salle municipale
- Décisions modificatives au budget
- Questions diverses

1° **Acquisition du terrain de Monsieur et Madame AMBERT**
Madame le Maire fait part que Monsieur et Madame AMBERT sont vendeurs à la Commune de 2 parcelles cadastrées Section AL 32 d'une contenance de 5 988 m² et AL 34 d'une contenance de 580 m², « Route des Richards » pour un montant de 25 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, par 9 voix « Pour », 2 voix « Contre » et 2 bulletins blancs :

- d'acquérir les terrains de Mr et Mme AMBERT, cadastrés Section AL n° 32 et AL n° 34 d'une contenance totale de 6 568 m², pour un montant de 25 000 €
- de prendre à la charge de la Commune les frais notariés relatifs à cet achat de terrains
- d'autoriser le Maire à signer l'acte notarié et tous documents afférents à ce dossier
- de réaliser un lotissement sur cette parcelle et de confier l'étude relative à cet aménagement à la SYNERGEO *Erick MECHAIN*, géomètre expert

Les crédits nécessaires à ce projet seront inscrits au budget par décision modificative

2° **Signature d'une convention avec le SYMBO**
Madame le Maire présente les documents reçus du SYMBO concernant l'inventaire des zones humides sur le territoire communal et fait part que cet inventaire se fera conjointement avec la Commune d'Asnières la Giraud afin de diminuer le coût qui est estimé à environ 4 000 € ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention avec le Symbo pour la commande d'un inventaire des zones humides, du réseau hydrographique et du maillage bocager de la Commune dans le cadre de l'élaboration du PLU

3° **Vote d'une subvention à l'ACCA**
Madame le Maire fait part qu'elle a rencontré les nouveaux membres du bureau de l'A.C.C.A de Mazeray et propose de voter une subvention à cette association pour 2017.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention de 450 € à l'A.C.C.A de MAZERAY pour 2017.
Les crédits nécessaires sont prévus au budget 2017 (article 6574)

4° **Travaux de remise en état du parquet de la salle municipale**
Une seule entreprise a fourni un devis pour les travaux de remise en état du parquet. Le Conseil décide de solliciter des devis auprès d'une 2ème entreprise et de reporter sa décision à une prochaine séance.

5° **Décisions modificatives au budget**
Le Conseil Municipal décide de réaliser un virement de crédits pour l'acquisition du terrain de Monsieur et Madame AMBERT et pour l'inventaire des zones humides par le Symbo

QUESTIONS DIVERSES

- **Indemnité de conseil au nouveau receveur municipal**

Madame le Maire fait part que la Commune est appelée à solliciter le concours de Madame NIVART-ONCHALO, nouvelle inspectrice divisionnaire à la Trésorerie de St Jean d'Angély.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'attribuer à Madame NIVART-ONCHALO l'indemnité de conseil.

Séance levée à 21h45